
Déclaration du Directeur général à la Commission du programme, du budget et de l'administration (9 mars 2009)

Monsieur l'ambassadeur Rapacki, Président du Conseil d'administration du BIT,

Sir Roy Trotman, porte-parole du groupe des travailleurs,

M. Julien, porte-parole du groupe des employeurs,

Mesdames et Messieurs les délégués des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration du BIT,

Chers amis,

Comme vous le savez, j'estime que les orientations et recommandations de la Commission du programme, du budget et de l'administration sont essentielles pour l'action de l'Organisation, et vous savez aussi l'importance que j'attache à être présent à vos réunions.

Toutes vos réunions sont importantes mais celle-ci l'est particulièrement étant donné la crise financière et économique mondiale. Nous sommes réunis alors que tant de choses, tant de certitudes s'écroulent et entraînent des difficultés et des frustrations pour des centaines de millions de personnes, partout dans le monde.

Vous examinerez le contexte et les conséquences de la crise ces prochaines semaines dans les commissions, à la Réunion tripartite de haut niveau sur la crise financière et économique mondiale, et au Conseil d'administration même.

Par conséquent, j'irai à l'essentiel du problème mais, puisque vous examinerez le Cadre stratégique et les Propositions de programme et de budget pour 2010-11, je souhaiterais formuler quelques commentaires sur ces questions à propos de la crise.

Un commentaire général tout d'abord: les six prochaines années de notre action seront fortement marquées par la crise – le déroulement et le vraisemblable approfondissement de la crise dans un avenir immédiat, sa stabilisation ultérieure et la reprise, et son impact sur le long terme.

L'expérience nous a appris que les dégâts pour le tissu social peuvent être immenses, et que les chiffres de l'emploi et les indicateurs sociaux prennent beaucoup plus de temps pour se redresser que les indicateurs économiques. Plus une personne est longtemps au chômage, plus lourd est le coût humain. Les marchés des capitaux tendent à récupérer plus vite que les marchés du travail.

J'estime que le rôle de l'OIT, organisation tripartite, avec d'autres institutions du système des Nations Unies, est de promouvoir des politiques qui font aller de pair reprise des marchés des capitaux et reprise des marchés du travail.

A cet égard, trois questions principales se posent:

1. Notre ordre du jour nous permet-il de faire face à l'impact de la crise?

-
2. Réagissons-nous comme il convient à l'échelle mondiale, régionale et nationale?
 3. Réorientons-nous nos activités pour tenir compte des besoins et demandes des mandants qui résultent de la crise?

En ce qui concerne le premier point, je suis convaincu que l'Agenda du travail décent est l'approche qu'il faut aujourd'hui. Les citoyens demandent aux gouvernements et aux entreprises de protéger et de promouvoir la création d'emplois, d'approfondir et d'étendre la protection sociale et d'être en mesure de participer à l'élaboration de solutions, du niveau de l'entreprise à l'échelle nationale.

Et, assurément, il ne s'agit pas maintenant de tirer parti de la crise pour affaiblir les droits des travailleurs. Le document technique sur la crise est disponible aujourd'hui sur le site Internet de l'OIT, et sera distribué au Conseil d'administration. Il contient une étude de 40 ensembles de mesures budgétaires destinées à favoriser la reprise. Tous mettent fortement l'accent sur les emplois et la protection, un peu moins sur le dialogue social et moins encore sur les droits des travailleurs et l'égalité entre hommes et femmes.

L'Agenda du travail décent, qui a été conçu pour des époques normales, s'avère tout aussi valable en temps de crise. Voilà qui confirme la clairvoyance de la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, qui a placé la notion de travail décent au cœur du cadre stratégique intégré de l'OIT aujourd'hui.

La mondialisation a montré au grand jour l'ampleur de ses déséquilibres. Il est temps désormais de mettre fin à ces déséquilibres et de rendre la mondialisation plus équitable et plus ouverte à tous.

L'Agenda du travail décent fournit les moyens de progresser dans ce sens, avec des politiques susceptibles d'apporter une réponse à la crise maintenant, de jouer un rôle dans la reprise demain et, dans le même temps, d'aller dans le sens d'une mondialisation plus équitable.

Mais nous devons comprendre qu'aujourd'hui les gens demandent de la justice sociale, maintenant dans la façon de faire face à la crise.

Deuxièmement, j'estime que l'institution a réagi rapidement et de façon cohérente, avec une idée précise de la façon de traiter la crise. De fait, l'OIT a été la première institution du système des Nations Unies, après les institutions de Bretton Woods, à prendre position – par le biais d'une déclaration du bureau du Conseil d'administration – deux mois seulement après l'éruption de la crise (FMI-CCS). D'ailleurs, en octobre 2007, j'avais déjà attiré l'attention du Comité monétaire et financier international du Fonds monétaire international sur les dangers que comportaient les problèmes financiers déjà visibles.

A l'échelle mondiale et dans le cadre interinstitutions, nous sommes en contact avec le G8 qui, sous la présidence de l'Italie, tiendra une réunion des ministres du travail du G8 et des ministres du travail de six autres pays, avec le G20 qui sera présidé par le Royaume-Uni et avec l'Assemblée générale. Beaucoup d'entre vous auront entendu le président de l'Assemblée générale qui nous a rendu visite récemment à l'occasion de la préparation d'une session spéciale qui se tiendra début juin, au cours de laquelle la voix de l'OIT sera essentielle. En tant que président du Comité de haut niveau sur les programmes, qui est un organe du Conseil de l'ONU des chefs de secrétariats pour la coordination, j'ai convoqué une réunion pour convenir de l'action commune des organisations internationales.

Toutes ces initiatives reconnaissent l'utilité de l'approche du travail décent pour faire face à la crise, et du rôle de l'OIT. Nous devrions nous rappeler qu'à la dernière session du

Conseil d'administration plusieurs chefs d'Etat ou de gouvernement, dont beaucoup font partie du G20, ont exprimé cette vue.

Sur le plan régional, nous avons organisé rapidement différentes formes de consultations des mandants en Afrique (à Addis-Abeba en février), en Asie et dans le Pacifique (à Manille en février), en Amérique latine et dans les Caraïbes (à Santiago en janvier et dans d'autres pays); par ailleurs, la Réunion régionale européenne a été réorganisée pour examiner la crise. Les conclusions de ces consultations seront communiquées au Conseil d'administration.

Trois réunions sectorielles sur les achats publics, les services financiers et les prix alimentaires ont été organisées ces deux derniers mois. Pour les réunions qui avaient été déjà préparées, nous avons réorienté une partie de leur discussion afin d'examiner les implications de la crise. Etant donné que la crise frappe différents secteurs d'activités partout dans le monde, il sera essentiel de mettre davantage l'accent sur l'approche sectorielle pour faire face à la crise. Le dialogue social à l'échelle sectorielle est une contribution irremplaçable de l'OIT.

A l'échelle nationale, nous avons répondu aux demandes spécifiques de nos mandants dans plus d'une douzaine de pays depuis décembre – entre autres, elles portaient sur les points suivants: une restructuration socialement responsable dans l'Europe du Sud-Est, des investissements d'infrastructure à forte intensité d'emploi en Indonésie et aux Philippines, le rôle des coopératives pour répondre à la crise en Afrique, les travailleurs migrants en République de Moldova et en Fédération de Russie; des ateliers nationaux triparties sur la crise au Panama, au Pakistan, à Sri Lanka et en Ukraine, et l'analyse des effets sociaux et pour l'emploi de la crise au Bangladesh, au Cambodge et au Chili. Nous continuerons de répondre à ces demandes.

Troisièmement, afin d'être plus utiles à nos mandants, nous réorientons actuellement nos programmes pour répondre à leurs demandes à mesure que nous en prenons connaissance. Cela requiert des capacités d'adaptation et de réaction rapide en matière de gestion, d'affectation des ressources et de mobilisation des effectifs.

Pour le moment, nos capacités techniques internes devraient suffire. A mesure que le volume des demandes s'accroîtra, nous aurons besoin de recourir davantage aux réseaux extérieurs de connaissance, aux institutions universitaires et de recherche et aux compétences à l'échelle nationale, y compris de la part de nos mandants. Nous utiliserons les *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent*, qui a été approuvé par les Nations Unies, pour renforcer l'unité d'action et tirer profit des connaissances des autres organisations internationales en donnant suite à ces demandes.

La part la plus importante de notre capacité de réagir rapidement, c'est d'identifier en amont les demandes liées à la crise que nous recevrons, en particulier en matière d'emploi et de protection sociale, et c'est aussi la précision des instruments d'action dont l'OIT dispose pour y répondre. Nous n'avons pas encore reçu toutes les demandes que nous attendons à l'avenir mais nous nous préparons déjà pour déterminer les domaines généraux de ce type de demandes et les outils d'action appropriés, et pour déterminer aussi les compétences et connaissances nécessaires à cette fin. Une première analyse schématique des besoins et outils sera communiquée au Conseil d'administration.

J'espère que vous, mandants, avec l'appui du Bureau, prendrez les devants pour promouvoir votre participation active en tant que partenaires sociaux, à l'échelle nationale, sectorielle et de l'entreprise, afin de rechercher des solutions durables. Je vous invite à le faire. Vous aurez tout notre soutien pour y parvenir.

En temps de crise, le dialogue social a un rôle essentiel à jouer. Il est nécessaire de se concentrer sur la protection de tous les droits des travailleurs, en particulier les plus vulnérables – femmes, jeunes, travailleurs âgés et travailleurs migrants.

Nous devons continuer aussi d'être présents dans les discussions internationales en cours, et insister sur la nécessité que les organisations de travailleurs et d'employeurs se fassent entendre, et sur l'importance du travail et de la dimension sociale dans l'action publique pour contribuer à la recherche de solutions. A l'échelle internationale, j'estime que nous devrions exprimer haut et fort notre soutien à une coopération du développement accrue en faveur de l'Afrique et des pays les moins développés. Voilà qui aura valeur de test éthique pour le multilatéralisme. Comme vous le savez, la tendance à mener des politiques repliées sur elles-mêmes est forte, le danger d'une dégradation de la coopération au développement est réel et on ne saurait aujourd'hui abandonner à leur sort les pays les moins développés.

Veillez m'excuser si je m'attarde ainsi sur le rappel des faits tels qu'ils m'apparaissent. J'en viens maintenant à deux conclusions fondamentales.

Premièrement, il faut absolument que nous nous donnions les moyens de nous adapter rapidement à l'évolution de la situation. Aucune des activités que nous avons entreprises ensemble n'était décrite en détail ni même prévue dans le cadre stratégique ni dans le programme et budget actuels. Si nous les avons lancées, c'est compte tenu des besoins et demandes, parce nous nous y sentions tenus. Ensemble, nous nous sommes adaptés à l'évolution des circonstances.

Quand nous sommes passés d'une budgétisation administrative à une budgétisation stratégique axée sur les résultats, vous avez donné au Bureau une orientation stratégique et un mandat bien définis, encore renforcés par la Déclaration de 2008, nous demandant d'exécuter des programmes conformes aux nouvelles circonstances et de rendre compte des résultats obtenus. La méthode a fourni la preuve de son efficacité.

Deuxièmement, et parallèlement, nous sommes allés de l'avant dans notre programme de réforme, en perfectionnant les méthodes pour la gestion axée sur les résultats (par la formation du personnel notamment), en assurant la prestation de services de grande qualité, en renforçant les systèmes et processus du BIT, y compris la performance du personnel, autant d'aspects prioritaires dans le cadre stratégique et le prochain programme et budget.

Laissez-moi maintenant en venir au détail de mes propositions.

Mes propositions visent à renforcer le BIT, sur le plan technique aussi bien que sur le plan opérationnel.

Comme vous le savez, j'ai jugé nécessaire de tenir des consultations approfondies sur le cadre stratégique. Ce cadre stratégique que vous avez entre les mains, vous êtes largement intervenus dans son élaboration, qui a duré plus d'un an. C'est ce document qui donne son orientation stratégique aux présentes propositions de programme et de budget et qui guidera de la même façon les propositions ultérieures.

Le cadre stratégique, comme le programme et budget, s'articule autour de 17 résultats fondamentaux relatifs au monde du travail. Ces résultats se fondent sur les quatre objectifs stratégiques définis par l'Agenda du travail décent. En outre, ils tiennent compte de l'appel de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, qui souligne que ces quatre objectifs sont indissociables, interdépendants et qu'ils se renforcent mutuellement. Le financement de chacun des 17 résultats repose à la fois sur le budget ordinaire et sur des contributions volontaires au montant estimatif.

Mes propositions supposent la modification des méthodes de travail sous plusieurs aspects. Il faudra ainsi renforcer le travail d'équipe, par des approches transversales, en ce qui concerne l'ensemble des 17 résultats, mieux répartir les compétences entre les secteurs, au siège et dans les bureaux extérieurs et, enfin, renforcer la place du travail collaboratif dans les régions.

Les propositions relatives à la structure extérieure doivent être considérées dans ce cadre. Ces propositions renforceront notre capacité technique dans les régions et amélioreront les services rendus aux mandants à l'échelon national. Nous serons mieux à même ainsi de collaborer avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et de contribuer à la réalisation des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

Les services directement rendus aux mandants à l'échelon national et régional représentent, pris ensemble, les trois quarts du budget proposé. Le secteur de l'emploi arrive en tête, totalisant 31 pour cent des ressources, suivi par le secteur du dialogue social (29 pour cent) et les secteurs de la protection sociale et des droits au travail (20 pour cent chacun). Cependant, il convient de bien rappeler une fois encore que les travaux relevant des différents objectifs stratégiques sont indissociables et interdépendants et qu'ils se renforcent mutuellement.

Mesure des progrès

Le cadre stratégique énonce 17 résultats à réaliser sur une période de six ans, d'ici à 2015. Cette échéance est suffisante pour permettre une mesure et une évaluation adéquates de l'impact de l'action du BIT.

Comme vous l'aviez demandé, des travaux conséquents ont été menés à bien pour définir des indicateurs mesurables, applicables à la durée du cadre stratégique, ainsi que des cibles variables portant plus particulièrement sur la période couverte par le programme et budget. Je me félicite de ces travaux et reste convaincu qu'il est important que nous puissions mesurer nos réalisations aussi précisément que possible.

En 2008, une stratégie de formation a été mise à exécution avec l'assistance d'experts internationaux, dont certains de la Banque mondiale, aux fins de la définition d'indicateurs de performance. Du matériel de formation a été mis au point en collaboration avec le Centre international de formation de Turin.

Des formations ont été dispensées dans plusieurs bureaux régionaux, l'accent étant mis notamment sur l'élaboration de programmes par pays de promotion du travail décent axés sur les résultats.

Un programme de formation intensif a accompagné l'élaboration des propositions de programme et de budget, ce qui a débouché sur la rédaction d'une note spécifique sur la mesure des résultats associée à chacun des indicateurs.

Compte tenu des difficultés méthodologiques auxquelles toutes les institutions publiques, ONU y compris, sont confrontées, des améliorations pourront se révéler nécessaires au fur et à mesure que nous avançons, à la lumière de l'expérience en ce qui concerne les aménagements déjà définis.

A ce stade, j'estime que les progrès enregistrés sont considérables et qu'ils nous permettront de continuer notre travail en procédant à des mesures de la performance bien plus précises.

Des améliorations seront encore apportées sur la base de l'expérience accumulée. Il faudra notamment s'appliquer à améliorer la prise en compte des principes de la gestion axée sur les résultats par les programmes par pays de promotion du travail décent.

Nos efforts se poursuivront conformément à la feuille de route pour l'application de la gestion axée sur les résultats au BIT que le Conseil d'administration a adoptée en novembre 2006.

Nous nous appliquerons tout spécialement à assurer l'adéquation de notre action avec les priorités qui sont les vôtres sur le terrain. Des décisions difficiles nous attendent et nous devons leur consacrer autant de temps que possible. Dans une période marquée par une situation économique très incertaine, il serait bien étonnant que nous ne soyons pas amenés à modifier nos stratégies et nos cibles, et je m'engage à vous rendre compte dans un esprit de transparence des mesures que nous prendrons pour donner suite aux demandes de nos mandants.

Allocations des ressources

Les propositions de budget que vous avez entre les mains prévoient une augmentation importante du budget des régions (2,8 pour cent en moyenne, soit quelque 5,3 millions de dollars des Etats-Unis au total). Là encore, c'est une façon de répondre aux demandes exprimées avec insistance par les mandants quant à un renforcement des services fournis directement aux régions et aux pays, compte tenu notamment de la crise actuelle. C'est là que les services du BIT, quelque limités qu'ils soient, auront l'impact le plus sensible.

L'augmentation la plus importante en volume concerne l'Afrique, suivie en cela par les Etats arabes (dont le budget n'avait pas évolué au même rythme que les autres pendant des années), la région Asie et Pacifique, les Amériques, l'Europe et l'Asie centrale.

L'augmentation des ressources affectées aux régions ne s'est pas faite au détriment des secteurs techniques, qui conservent dans l'ensemble 100 pour cent de leurs affectations actuelles. Il en va de même des ressources allouées au Bureau de l'égalité entre hommes et femmes, au Centre international de formation de l'OIT à Turin et à l'Institut international d'études sociales.

Les propositions prévoient de relever le niveau des ressources allouées aux activités statistiques, primordiales en effet pour une mesure véritable du travail décent. Il est prévu aussi de relever le niveau des fonds affectés à l'administration et l'inspection du travail, à l'évaluation (activité essentielle pour l'appréciation de nos réalisations et la mise en lumière d'enseignements fondés sur l'expérience) et au Comité consultatif de contrôle indépendant, qui déploie désormais ses activités conformément au mandat que vous avez approuvé en novembre 2007. Qui plus est, à titre de suivi du mécanisme pour le contrôle de l'application des normes et des travaux relatifs aux entreprises durables, nous entreprendrons des activités destinées à la constitution de connaissances et produits spécialisés concernant l'emploi vert, l'élargissement de la protection sociale et l'emploi rural, aspects qui empiètent souvent sur la question de l'économie informelle.

Economies

Les augmentations ont été financées par un redéploiement des ressources affectant notamment les services administratifs. Mes propositions prévoient la réalisation d'économies à hauteur de 7,9 millions de dollars, notamment des économies importantes en ce qui concerne les documents et services destinés au Conseil d'administration et à la Conférence.

Sans vouloir préjuger en rien de l'issue des discussions touchant à l'amélioration des méthodes de travail et du fonctionnement des organes directeurs de l'Organisation, questions que vous vous êtes engagés à traiter, on peut dire qu'il existe déjà une marge de manœuvre pour rationaliser, en termes de traduction et d'impression, le flux des documents du Conseil d'administration et de la Conférence.

La grande qualité des services de conférence du BIT lui vaut des éloges constants. La Réunion régionale européenne, tenue à Lisbonne (Portugal) le mois dernier, a fourni une nouvelle illustration de nos capacités dans ce domaine. Nous n'avons certes pas l'intention de revoir à la baisse ce niveau de qualité, mais il importe de nous pencher sur le coût global de ces services.

Je vous exhorte à continuer d'assumer les responsabilités qui sont les vôtres en tant que mandants pour faire en sorte que la Conférence et le Conseil d'administration aient un rôle plus stratégique, comme vous l'avez déjà fait dans le cadre de la Déclaration de 2008. Le Bureau, quant à lui, continuera de revoir et d'adapter ses pratiques institutionnelles et se tient à votre disposition pour vous aider à améliorer nos pratiques en matière de gouvernance.

Niveau du budget

Depuis un certain temps maintenant, et d'une manière plus officielle en décembre l'année dernière, je vous ai clairement fait part de mon intention de présenter un budget pour 2010-11 qui permettrait simplement de préserver notre capacité d'offrir un niveau de services inchangé. Ce que nous savons aujourd'hui de la situation financière et économique de nos pays me conforte dans ma décision.

Mes propositions, je crois, représentent un compromis raisonnable entre la nécessité, d'une part, d'avoir une OIT forte au service de ses mandants, qui se trouvent aujourd'hui dans une situation extraordinairement difficile et, d'autre part, de reconnaître les défis bien réels auxquels sont confrontés les trésors publics, qui doivent répartir de maigres ressources fiscales entre de nombreux besoins antagoniques.

Augmentations de coûts

La provision effectuée au titre des augmentations de coûts s'établit à 4,3 pour cent. Les augmentations de coûts correspondant aux dépenses de personnel représentent 64 pour cent de ce montant. En tant que membre du régime commun des Nations Unies, l'OIT a l'obligation de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), qui sont approuvées par vos gouvernements représentés au sein des Nations Unies.

Au total, cela suppose une augmentation de 13,8 millions de dollars par an, dont 8,8 millions sont prescrits au titre de décisions des Nations Unies. Les autres dépenses non afférentes au personnel relatives au BIT représentent environ 5 millions de dollars par an. Les augmentations de coûts sont calculées à partir des données de sources indépendantes, dont nous disposons en février 2009. Si ces sources devaient publier de nouvelles estimations d'ici à juin 2009, reflétant de nouveaux paramètres économiques, nous réviserions en conséquence la provision prévue au titre des augmentations de coûts.

Contributions volontaires

Comme vous le constaterez, les ressources du budget ordinaire et les contributions volontaires sont pleinement intégrées dans mes propositions. Nos résultats et nos cibles sont fondés sur ces deux sources de financement.

Nous avons remporté un assez beau succès en 2008, avec des approbations de contributions volontaires atteignant plus de 300 millions de dollars au total contre 240 millions de dollars en 2007. Notre objectif est de porter les dépenses financées sur les contributions volontaires à 425 millions de dollars pour la période 2010-11 contre 350 millions de dollars pour la période 2008-09.

Nous croyons fermement que cet objectif peut être atteint. Nous sommes conscients que la conjoncture actuelle s'accompagne de nouveaux risques mais l'importance politique des questions traitées par l'OIT et les sollicitations auxquelles elle doit répondre ont, elles aussi, gagné de l'ampleur. Il est clair que les gouvernements se penchent sur le rôle que les organisations internationales peuvent jouer dans la gestion de la crise. Pour l'heure, les gouvernements concentrent leur attention sur les institutions financières. Nous croyons savoir qu'un certain nombre de gouvernements proposent que le FMI ait accès à 500 milliards de dollars aux fins de la réalisation de ses travaux, et que la Banque mondiale a besoin de 100 milliards de dollars. Nous n'en sommes pas encore à la question de savoir ce qu'il faut faire pour l'emploi et la protection sociale mais, lorsque ce moment sera venu, l'OIT aura là un rôle à jouer. Dans ce contexte, le fait de souhaiter une augmentation des contributions volontaires est somme toute assez secondaire.

En 2008-09, nous avons créé le Compte supplémentaire du budget ordinaire, qui constitue une nouvelle voie pour l'apport de contributions volontaires. Nous avons atteint 75 pour cent de la cible que nous avons définie, en rassemblant 42 millions de dollars de contributions. Nous sommes profondément reconnaissants à tous les pays qui ont participé à cet effort. Nous nous sommes engagés à réduire les coûts de transaction et à simplifier les procédures aux fins d'une mise en œuvre plus rapide. L'essentiel, de votre point de vue comme du nôtre, c'est l'exécution des programmes. Nous devons veiller à faire en sorte que cette exécution soit la meilleure possible, même avec un nouvel instrument. La mise en œuvre de nouveaux instruments prend toujours un certain temps, période nécessaire pour que les choses se mettent en place. C'est pourquoi, par une plus grande adaptabilité de la gestion en matière d'affectation des ressources, vous pouvez en fait directement nous aider à améliorer l'exécution des programmes. Cela est d'autant plus vrai en temps de crise.

Plus précisément, cela signifie que nous avons besoin de plus de latitude pour satisfaire aux diverses demandes de nos mandants, à l'intérieur de chaque région mais au niveau de plusieurs objectifs stratégiques, sans compromettre d'une quelconque manière les objectifs généraux de l'OIT. Une adaptabilité accrue de l'affectation et de l'emploi des ressources irait de pair avec une obligation de rendre compte des résultats obtenus. D'ores et déjà, j'invite instamment les donateurs à nous accorder une plus grande marge de manœuvre en ce qui concerne la gestion des projets approuvés, de telle sorte que nous puissions répondre aux besoins qui découlent de cette situation de crise.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

J'ai la conviction que le sentiment d'urgence qui nous presse à prêter notre concours devrait correspondre en tout point à celui qu'éprouvent les mandants face aux ravages de la crise. Je suis résolu à mobiliser toutes les ressources du BIT – humaines, financières et structurelles – pour fournir l'assistance requise dans les plus brefs délais.

Les programmes en cours seront réexaminés et adaptés, comme il convient, en fonction des circonstances, pour faire en sorte qu'ils tiennent mieux compte des besoins exprimés par les mandants à la lumière de l'évolution de la situation. Nous vous ferons rapport sur les résultats obtenus, d'une façon exhaustive et en toute transparence.

Les mesures prises jusqu'à présent montrent que j'ai préparé le BIT à faire face à l'urgence.

Les directeurs exécutifs, les directeurs régionaux et les directeurs de bureau ont tous été priés de donner une priorité absolue aux services fournis aux mandants qui sont aux prises avec les effets de la crise financière et économique mondiale.

J'ai constaté à quel point le personnel du Bureau est disposé à tout faire pour assurer une réaction fiable, rapide et efficace de l'OIT.

Au sein de l'équipe de direction, nous suivons la situation de près et nous sommes attentifs à toute modification supplémentaire qui pourrait être nécessaire pour accroître encore nos efforts au niveau institutionnel en vue d'accélérer l'exécution des programmes du BIT.

Nous avons mené des consultations approfondies aux fins de l'élaboration du Cadre stratégique ainsi que des propositions de programme et de budget. J'espère sincèrement que ces consultations ont abouti à des résultats positifs.

En réagissant à la crise, nous ne devons pas oublier qu'il y avait une crise *avant* la crise actuelle: le déficit de travail décent au niveau mondial. Déjà, nous constatons que la lutte contre la pauvreté marque le pas et que les classes moyennes sont affaiblies pratiquement dans tous les pays. Il est de la responsabilité collective de l'OIT et de ses mandants tripartites, en tant qu'acteurs importants de l'économie réelle, d'aider à orienter et à enrichir l'indispensable débat, déjà engagé d'ailleurs, sur la gouvernance économique et sociale mondiale de demain.

Je ne doute pas que, dans la crise actuelle, vous voudrez affirmer haut et fort votre attachement aux objectifs de l'OIT. Je vous demande de souscrire aux propositions que je vous sou mets pour 2010-11 et j'attends avec intérêt vos observations, qui permettront d'en enrichir le contenu et de nous donner une orientation claire dans l'application de ces documents très importants.

Je vous remercie.